



Un label pour distinguer les produits fabriqués en France

Un label pour distinguer les produits fabriqués en France

Le label "Origine France Garantie" voit officiellement le jour. La création d'un label, fondé sur une démarche volontaire des entreprises et permettant une information claire et garantie sur l'origine nationale des produits, était la principale mesure proposée par Yves Jégo, député de Seine-et-Marne, dans son rapport de mai 2010 intitulé "En finir avec la mondialisation anonyme : la traçabilité au service des consommateurs et de l'emploi."

Le président de la République avait chargé Yves Jégo, en octobre 2009, de réfléchir aux contours d'une nouvelle "marque France", afin de pallier les insuffisances du label actuel dit "Made in France".

Pour près de 9 Français sur 10, la fabrication française est un gage de qualité

En avril 2010, TNS Sofres publie une enquête sur le "fabriqué en France". Cette étude montre que 95 % des Français interrogés jugent important que les entreprises indiquent si leurs produits ont été ou non fabriqués sur le territoire national. **Près de 9 Français sur 10 estiment que la fabrication française est un gage de qualité et de respect de normes sociales et environnementales.**

La création du label "Origine France Garantie" répond donc à une véritable attente des consommateurs et des entreprises. En effet, depuis 2009, des centaines d'entreprises ont fait part de leur souhait de pouvoir mieux valoriser l'origine française de leurs produits, comme en témoigne le rapport d'Yves Jégo.

Le label "Origine France Garantie" sera attribué si le produit respecte les deux critères suivants :

- la France doit être pour une large part le pays de la conception, de l'assemblage, de la fabrication et du montage du produit labellisé (ce qui ne peut donc se limiter aux dernières opérations ou aux finitions) ;
- au moins 50 % des activités de production doivent être réalisées sur le territoire national.

Bureau Veritas Certification mettra en place la gestion technique et opérationnelle du label.

Mots-clés

consommateurs

<http://www.gouvernement.fr/taxonomy/term/405>

entreprises

<http://www.gouvernement.fr/taxonomy/term/624>

la Marque France

<http://www.gouvernement.fr/taxonomy/term/6860>

Origine France Garantie

<http://www.gouvernement.fr/taxonomy/term/6861>

Politiques publiques

Commerce

<http://www.gouvernement.fr/taxonomy/term/15>

Industrie & innovation

<http://www.gouvernement.fr/taxonomy/term/63>

URL source: <http://www.gouvernement.fr/gouvernement/un-label-pour-distinguer-les-produits-fabriques-en-france>

Créé 2011-05-24 12:21

Liens:

[1] <http://www.gouvernement.fr/gouvernement/eric-besson>

[2] <http://www.profrance.org/ressources/telechargement/RapportYvesJego.pdf>

[3] <http://www.gouvernement.fr/gouvernement/les-francais-sensibles-a-la-mention-fabrique-en-france>

[4] http://www.bureauveritas.fr/wps/wcm/connect/bv_fr/Local/Home/About-Us/Our-Business/Certification/

[5] <http://www.gouvernement.fr/node/81928>

[6] <http://www.gouvernement.fr/gouvernement/ouverture-prochaine-d-une-concertation-sur-le-fabrique-en-france>

[7] <http://www.gouvernement.fr/gouvernement/un-observatoire-du-fabrique-en-france-pour-faire-le-point-sur-l-industrie-francaise>

[8] <http://www.profrance.org/actualite-la-marque-origine-france-garantie-devoilee-a-lassemblee-nationale.html>